



Création d'un prêt de développement Bpifrance dédié aux TPE et PME de la Polynésie française

Paris, le 18 décembre 2015 – Joël Darnaud, directeur exécutif de Bpifrance en charge du financement et du réseau, Teva Rohfritsch, ministre de la Relance économique, de l'Économie bleue, de la Politique numérique, de la Promotion des investissements de la Polynésie française, François Parmantier, directeur général de la Sogefom, Fabrice Richy, directeur du département des Outre-mer de l'AFD, Gaspard Toscan du Plantier, directeur général de la Sofidep, signent ce jour un partenariat visant la création d'un dispositif financier public d'accompagnement du développement des TPE et des PME polynésiennes afin de renforcer la dynamique économique de ce territoire.

Avec la mise en place du Prêt de développement Polynésie française, Bpifrance poursuit le déploiement de son offre dans les DOM-COM.

Cette convention a pour objectif la création d'une offre de « Prêt de Développement Polynésie française » visant à proposer un outil de financement répondant aux besoins spécifiques des entreprises polynésiennes en croissance et contribuant ainsi à soutenir leurs priorités stratégiques.

Grâce à ce nouveau dispositif, la Polynésie française souhaite ainsi permettre le développement économique de son territoire, renforcer la dynamique des entreprises polynésiennes et assurer une efficacité renforcée et une meilleure cohérence dans les interventions publiques mises en place, grâce à la co-garantie de la Sogefom et du Pays.

Ce prêt de développement est destiné aux TPE et PME de plus de trois ans, implantées sur le territoire polynésien. Sans garantie, il répond aux besoins des entreprises engageant un projet de développement. Son montant est compris entre 10 000 et 50 000 euros. Consenté pour une durée de 5 ans, il bénéficie d'un différé de remboursement d'un an. Il doit être accompagné d'un concours bancaire au moins équivalent ou d'apport en fonds propres ou quasi-fonds propres.

L'ensemble des partenaires souhaite mettre son expérience et son savoir-faire au service des entreprises polynésiennes.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

**À propos de La Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre-Mer**

La Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre-Mer (Sogefom) est une filiale de l'AFD et apporte une garantie partielle à des opérations de financement engagées par les établissements de crédit intervenant en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna, et en Polynésie française ayant souscrit une part de son capital ou reçu son agrément.

À propos de La Société de Financement du Développement de la Polynésie française

La Société de Financement du Développement de la Polynésie française (Sofidep) est une société d'économie mixte locale détenue majoritairement par la Polynésie française et représente un outil important de développement économique pour le territoire.

À propos de l'AFD

L'Agence française de Développement (AFD) finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations et soutiennent la croissance économique, tout en préservant l'environnement.

Contact presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr